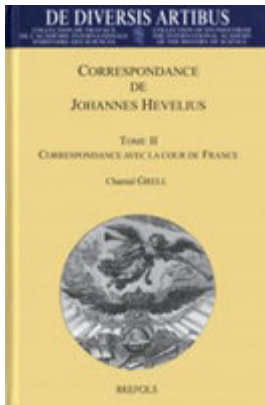


Cour de France.fr / Vie quotidienne / Médecine, sciences et savoirs / Etudes modernes / Chantal Grell, Correspondance de Johannes Hevelius. Correspondance avec la cour de France



Pascale Mormiche

Chantal Grell, Correspondance de Johannes Hevelius. Correspondance avec la cour de France

Compte rendu. Source : Cour de France.fr

Pascale Mormiche, "Correspondance de Johannes Hevelius", Paris, Cour de France.fr, 2018. Compte rendu publié le 18 juin 2018 ().

Chantal Grell, Correspondance de Johannes Hevelius - Tome II, Correspondance avec la cour de France et ses agents, Brepols, coll. « De Diversis Artibus », 2017, 537 p., 13 ill. en couleur, 156 x 234 cm, 95 € (ISBN : 978-2-503-57702-9).

Le présent volume (tome II) fait partie de la *Correspondance de Johannes Hevelius*, la dernière grande correspondance astronomique restée inédite entre Galilée et Newton, avant que Chantal Grell ne se propose de la publier en français. Ce volume comprend les 123 lettres inédites échangées entre 1654 et 1685 entre un brasseur astronome et les membres de la Petite Académie à Paris qui éclaircissent les rapports entre la cour de France, ses intermédiaires et ses agents à l'extérieur. Cette correspondance permet de faire le point sur les rapports entre la science et le pouvoir, entre savants, patrons et intermédiaires présents à la cour. Elle étend la géographie des correspondants connue jusque-là par les historiens (ex/ les relations des frères Dupuy s'étendent au-delà de l'Allemagne, jusqu'à Gdansk). L'ouvrage présente une très large introduction (135 pages sur 527) insistant sur les trois moments de la recherche de la faveur par le savant polonais : approcher un prince est chose difficile. Hevelius, citoyen de Dantzig, ville de Prusse royale, perfectionne ses modalités d'approche après sa première tentative auprès de Gaston d'Orléans. Puis en 1663, Chapelain vient le démarcher pour un patronage qui dure huit années. Hevelius figure à huit reprises sur la liste des gratifiés étrangers de Louis XIV. Après l'incendie de ses sept maisons, de son observatoire (sans doute le plus performant alors en Europe) et de ses instruments, il demande des secours au roi de France.

L'ouvrage présente à travers de l'exemple de Hevelius, la position d'un savant à la recherche d'appuis et de reconnaissance. Comment un bourgeois luthérien peut-il se repérer dans une cour qu'il n'a visitée que quelques mois en 1630 et qui évolue dans les années 1660 vers un modèle curial absolutiste ?

Il s'agit d'abord pour Hevelius de s'insérer dans une politique de la faveur au sein d'une cour qu'il connaît si peu. Les premières lettres sont les vestiges des travaux d'approche du savant polonais qui cherche à entrer en contact avec Gaston d'Orléans au début des années 1650. Après être entré en relation épistolaire avec un savant remarqué et estimé du prince, en l'occurrence Ismaël Boulliau, à qui il dédie des ouvrages et partage des informations scientifiques, il attend de celui-ci qu'il le mette en relation avec d'autres savants, qu'il démultiplie ses liens à la cour. Mersenne et Gassendi poursuivront l'échange et accroîtront sa notoriété dans un pays étranger. Les approches sont codifiées et s'inscrivent dans les codes curiaux qu'il lui faut acquérir. Si les intercesseurs sont efficaces, cette longue procédure l'amène jusqu'au prince à qui il faut écrire, offrir des dédicaces à sa hauteur, rendre hommage... Mais avec Gaston d'Orléans, l'échange qui dure environ cinq ans ne débouche sur aucune pension en raison de la situation particulière de Gaston à la cour de France.

Se présente ensuite une autre démarche : Hevelius se trouve face à un État qui recherche des appuis parmi les savants et hommes de lettres dans une politique de mécénat. Entre 1657 et 1663, la correspondance d'Hevelius reste silencieuse jusqu'à l'envoi de la première gratification du roi annoncée par Jean Chapelain, à cette date, au service de Colbert. Celui-ci avait eu, en 1662, l'idée des pensions et gratifications des intellectuels au service de la monarchie, à laquelle Chapelain ajouta une liste de savants ou écrivains étrangers. Pour répondre à l'initiative du ministre demandeur, il fallait organiser une enquête afin d'établir une liste d'étrangers. Pour ce faire, Chapelain fit appel au résident des États de Hollande à Stockholm, Heinsius, l'un des hommes les plus avertis en matière de sciences et de culture tandis qu'il se chargeait lui-même de la péninsule italienne qu'il connaissait bien.

Dans une première liste, se trouvent 9 noms avec seulement 2 hommes de sciences. Puis en 1665 s'y ajoutent Viviani et Hevelius. Au total, 18 étrangers furent gratifiés entre 1663 et 1672. Tous exercent une fonction politique dans leur pays, en général, conseillers du prince. Les pensions récompensant les talents deviennent alors le moyen de poursuivre des actions diplomatiques en servant les intérêts de la France auprès de leur maître et de leurs opinions publiques naissantes. De leur côté, certains États défendirent à leur représentant de recevoir de l'argent du roi de France. Colbert fit alors des démonstrations de louanges pour faire connaître à toute l'Europe la munificence royale et l'acceptation des pensions tout en minorant les refus. Chantal Grell montre avec une extrême justesse que malgré des résultats scientifiques erronés, Hevelius toucha sa pension de Louis XIV sans interruption, indiquant par là même que le versement d'une pension était assujéti à des services diplomatiques concrets. Hevelius, par exemple, est notamment chargé de défendre de son toute autorité d'édile municipal, les intérêts français dans sa ville, dans sa région et plus surprenant, de soutenir publiquement les droits de la reine à la Couronne espagnole. Pour plus de sûreté, des *éléments de langage* sont rédigés par Chapelain et la Petite Académie. Cet agent d'influence devra faire connaître à l'étranger : « les bons procédés du roi, ses qualités de justice, le roi magnanime et pacifique... ». Dans cette correspondance d'Hevelius, apparaissent des agents au service de la France à l'étranger dont Fabien Gustmeier, très efficace mais resté jusqu'à ce jour dans l'ombre.

Hevelius a appris le mécanisme de la cour. Au début, il est perdu dans les titres et craint par-dessus tout de faire un impair. Il interroge Chapelain sur les formules de politesses qu'il majore toujours, le tout en latin pompeux dont Chantal Grell admet l'aridité. Au moment de la comète de 1664, il maîtrise assez bien ses rapports avec ses correspondants français, les savants, les éditeurs d'autant qu'il jongle dans le même souci de conserver ses protecteurs par l'intermédiaire des savants de la Royal Académie de Londres, tous plongés dans la querelle sur la trajectoire de la comète. Lors de la publication de sa *Cosmographie*, Hevelius compte sur Chapelain pour diffuser des exemplaires de son livre à des personnages importants de la cour : Lionne, de Thou, mais aussi Montausier, gouverneur du Grand Dauphin ... (p. 264). Il se plaindra qu'aucun des scientifiques n'ait accusé réception de son ouvrage (p. 394).

Après la mort de Chapelain, le dispensateur des grâces fut Charles Perrault qui occupa la place jusqu'en 1679, date à laquelle, il renonce à ses fonctions désormais occupées par le fils de Colbert, le marquis de Blainville. En 1673, Hevelius demande à Perrault de transmettre ses sept exemplaires, à Louis XIV, au dauphin, au duc d'Orléans, à Colbert, à Carcavi, à Chapelain, à Cassini, à Picard, à Huygens, à Boulliau, à Montausier et à Simon Arnaud de Pomponne l'ambassadeur tout juste revenu de Suède en février 1672, une nouvelle sociabilité qu'il entend développer (p. 335). En avril 1679, il effectua un troisième envoi de livres qui mirent six mois à parvenir à Perrault et auquel à nouveau bien peu répondirent.

Hevelius percevait en décalé à Gdansk la teneur de tous les changements à la cour si bien qu'il n'obtint

pas toute l'aide espérée après le terrible incendie de 1679 qui ruina son commerce, ses brasseries et lui fit perdre une grande partie de ses instruments scientifiques. Du côté de la monarchie française, la politique des gratifications dans le cadre d'une grande campagne diplomatique touchait à sa fin si bien qu'Hevelius ne parvint pas à trouver de son vivant l'argent nécessaire à l'édition de sa correspondance. Cette documentation épistolaire majeure montre pendant cinquante ans, la persévérance d'Hevelius pour intégrer la communauté scientifique en France et pour obtenir la reconnaissance royale.

L'auteur s'interroge sur l'effort que représentent ces gratifications pour le budget de la France. Sur 78 millions de livres, les gratifications se montent à 1,7 million de livres. La guerre de Dévolution de Hollande (1672-1678) marque l'apogée de ces dépenses alors que s'engagent celles pour le château de Versailles. De son côté, Colbert attend des retombées en dédicaces, honneurs divers à la valeur incalculable. Ces pensionnés qui ne coûtent pas cher sont finalement un appui à l'ambitieuse diplomatie de la monarchie.

Que représentent les 1 200 livres de pension que toucha Hevelius ? Peu de chose en somme, le coût de deux lunettes. Pour la publication de ses sept livres in-folio, il lui fallut faire face à des dépenses autrement importantes de façon à ce que ces livres soient des ouvrages de dédicace dignes des rois et des princes auxquels il les offrait :

- Acheter des caractères d'imprimerie spéciaux,
- Faire exécuter un travail d'édition et d'érudition avec cinq imprimeurs,
- Payer un graveur polonais ou hollandais pour réaliser le portrait de Louis XIV, et un peintre pour les rehauts de peinture : il ne parvient pas à trouver un graveur aussi excellent que Robert de Nanteuil (p. 319)
- Employer des graveurs et relieurs qualifiés, de nombreux artisans à qui il a offert le gîte et le couvert de nombreux mois,

Les dépenses se montent à plus que quinze fois la dépense royale. Les frais d'édition sont donc sans commune mesure avec la gratification royale. Excellent courtisan, Hevelius se répand cependant en éloges devant « la pluie d'or » dont il aurait été honoré par Louis XIV. En effet, quelle valeur morale accorder à la réputation d'être pensionné par Louis XIV ?

Cet ouvrage de grande valeur fait le point sur les réseaux scientifiques européens qui furent en contact avec l'Académie des sciences et des personnalités politiques, plutôt qu'avec la Cour comme le laisserait supposer le titre. Il formule les codes de l'échange littéraire et scientifique dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il offre des biographies très efficaces. S'y ajoutent des explications pointues sur un certain nombre de mécanismes matériels rarement évoqués comme le système d'échange et de circulation monétaire entre les États, entre les particuliers en l'absence de banque centrale efficace, la localisation et les compétences des intermédiaires financiers, la circulation et l'envoi de courrier en Europe en dehors du système postal sans oublier la création de la *Compagnie du Nord* ainsi que des analyses sur la situation politique, commerciale et diplomatique dans cette Europe du Nord alors si lointaine et si mal connue. Le mécanisme de pensions, pour habituel qu'il soit, est un phénomène encore trop rarement étudié dans le cadre de l'histoire culturelle des cours et plus encore quand il s'agit de pensionner des non-régnicoles [1]. Grâce à cet ouvrage, il apparaît que les pensions de l'Académie des sciences servirent à autre chose que la gloire scientifique de Louis XIV, et par conséquent, elles furent un moyen de détourner les savants de leurs protecteurs privés pour les mettre au service de la persuasion française depuis l'étranger.

Notes

[1] Un article étudie les pensions des écrivains mais il touche une période plus tardive : Chappey, J. & Lilti, A. (2010). Les demandes de pensions des écrivains, 1780-1820. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 57-4, (4), 156-184. Un autre étudie un prince étranger dans la quête d'allié : Demoulin, B. (2015). Joseph-Clément de Bavière, prince d'Empire subsidié (1702-1715). *Revue du Nord*, 412, (4), 747-761.